

Compte-rendu du conseil municipal du 23 janvier 2012

MAISON TEIL : DROIT DE PRÉEMPTION :

Monsieur le maire rappelle que Monsieur Teil avait proposé à la commune l'achat de sa maison située 98 rue Lafont. Monsieur le maire explique que son acquisition avait été évoquée pour désenclaver le quartier et permettre le passage des véhicules incendies et de secours et le ramassage des ordures ménagères. Récemment M. Teil a trouvé acquéreur pour la somme de 23 000 €(DIA du 06/01/2012). Monsieur le maire propose à l'assemblée d'exercer son droit de préemption pour réaliser le projet précité suite aux différents avis et observations transmis par le SDIS et la COVED. Le conseil après avoir délibéré par 11 voix pour et 3 abstentions décide d'acquérir par voie de préemption la maison appartenant à Mr Teil pour la somme de 23 000 €suivant les conditions fixées par la DIA. Reste à déterminer si le projet sera financé sur un ou deux budgets Monsieur le maire rappelle que la démolition de cet immeuble a été estimée à 23 313 €par l'entreprise BADIN. De plus des travaux de voirie (rehausse de 3 regards) sont à prévoir.

PROJET LOTISSEMENT « COTE DE VERNAT » :

Danielle Sérillon et Philippe Lacour du cabinet Bourguignon se sont rendus à Privas aux services des routes pour présenter le projet de sortie sud. Un avis favorable a été émis mais des modifications devront être apportées pour l'implantation d'une piste cyclable. Réunion avec Nexity et leur avocat, le cabinet Bourguignon le 23/12 pour la rédaction d'une convention à intervenir entre la commune et la SA NEXITY ; Celle-ci doit préciser les modalités de transfert dans le domaine communal des voies et espaces communs une fois les travaux d'aménagement réalisés.

MODIFICATION DU POS N°3

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 14 décembre 2011 le conseil municipal a approuvé la modification du POS N°3. Monsieur le maire donne lecture des observations de monsieur le Sous-préfet suite à cette délibération et plus particulièrement en ce qui concerne la zone NA du secteur de Vernat. Il est décidé de prendre contact avec le cabinet Beaur et les services de la DT pour revoir, si nécessaire, certains points de cette modification.

PCS/DICRIM :

1ère réunion le 13/01 : thèmes abordés

- ▶ Déclenchement du PCS (plan communal de sauvegarde), Moyens d'alerte :, réflexion sur un système d'appel en masse , étude d'envoi SMS
- ▶ Organisation des documents PCS (mise en place de deux classeurs)
- ▶ Participation à l'exercice PPI nucléaire du 31 janvier avec les écoles qui devront déclencher leur PPMS (plan de mise en sécurité)

SDEA :

Monsieur le maire soumet à l'approbation de son conseil l'adhésion au SDEA des collectivités